

Comment se déroule l'élaboration du PLUi ?

La CCGAM conduit le processus en collaboration avec les communes. Ainsi l'ensemble des élus du territoire participent à la démarche pour un projet global cohérent tenant compte des spécificités de chaque commune.

Des partenaires vont être associés tout au long de la procédure :



Comment s'informer et s'exprimer ?

La concertation avec les habitants et les acteurs du territoire est prévue à chaque étape

Vous pouvez-vous informer :



Sur le site internet de la communauté de communes : www.grandautunoismorvan.fr



Des articles dans les bulletins communautaires et municipaux



Des réunions publiques et ateliers débats



Des expositions

Vous pouvez vous exprimer au moyen :



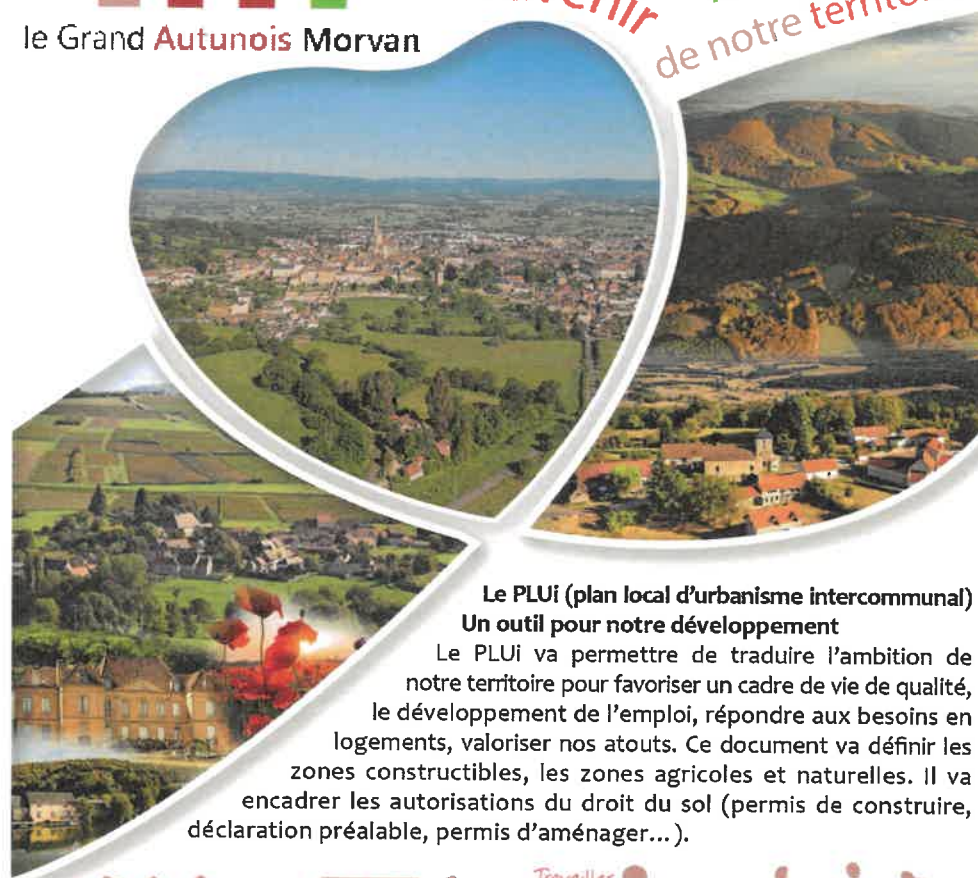
Des cahiers de concertation mis à disposition dans chaque commune et la Communauté de Communes



Des courriers à Madame la Présidente de la communauté de communes

le Grand **Autunois** Morvan

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
du Grand Autunois Morvan
l'avenir de notre territoire



Le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) Un outil pour notre développement

Le PLUi va permettre de traduire l'ambition de notre territoire pour favoriser un cadre de vie de qualité, le développement de l'emploi, répondre aux besoins en logements, valoriser nos atouts. Ce document va définir les zones constructibles, les zones agricoles et naturelles. Il va encadrer les autorisations du droit du sol (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...).



Pourquoi une échelle intercommunale ?

Notre vie quotidienne ne s'arrête pas à la limite de notre commune, nous partageons tous l'espace du Grand Autunois Morvan, par nos déplacements, nos loisirs, nos lieux de travail, notre lieu de résidence ...

L'échelle communautaire est donc l'espace adapté pour mettre en œuvre un projet de territoire qui nous concerne tous.

Communauté de Communes Le Grand Autunois Morvan
7 route du bois de sapin BP 97 - 71400 AUTUN

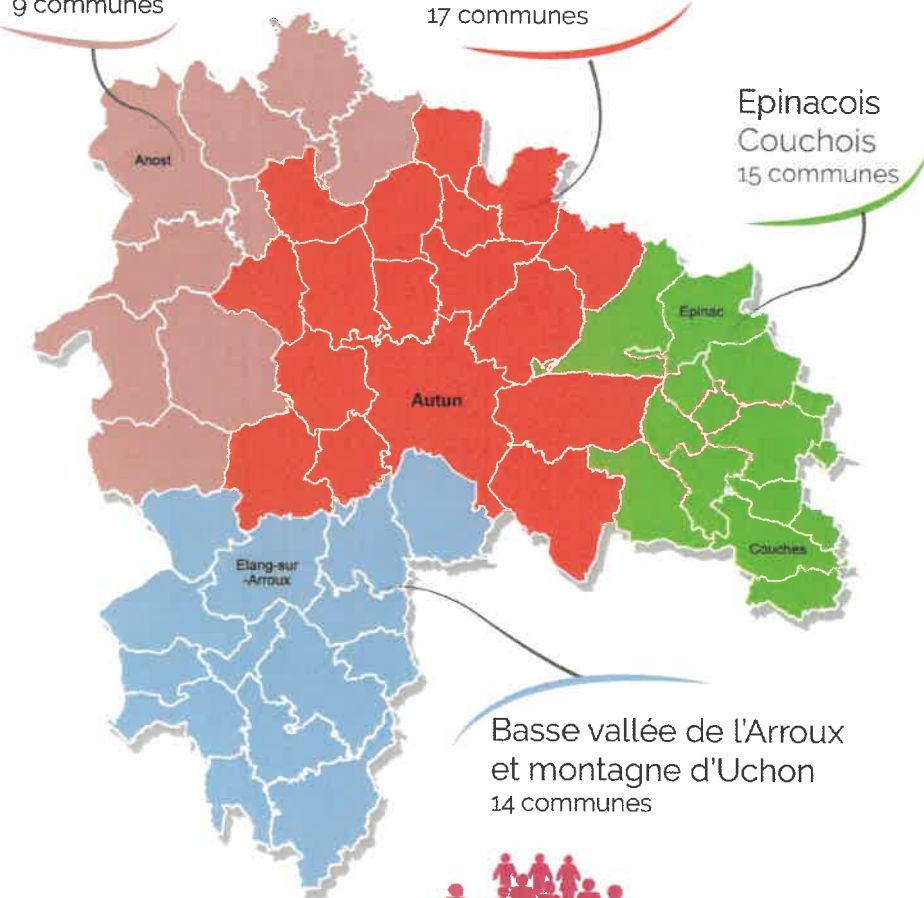
Tel : 03 85 86 80 52
www.grandautunoismorvan.fr

Le territoire :

Morvan
9 communes

Autun et sa couronne
17 communes

Epinacois
Couchois
15 communes



Basse vallée de l'Arroux
et montagne d'Uchon
14 communes



55 communes



40 000 habitants



9 000 emplois



1 200 entreprises

Nos axes de travail

Le PLUi va nous permettre de poursuivre, de traduire et d'affiner les objectifs déjà partagés sur les thématiques suivantes :



Améliorer le cadre de vie et s'adapter au changement climatique

- Préserver nos paysages verdoyants, nos forêts, nos sites remarquables, et la végétalisation de nos bourgs.



Renforcer l'attractivité résidentielle et la qualité des centres

- Améliorer le parc de logements existants, par exemple : favoriser la rénovation énergétique des bâtiments existants en facilitant l'installation de dispositifs d'énergie renouvelables ;
- Diversifier l'offre en logements pour répondre aux besoins des familles et des anciens ;
- Valoriser nos centres de ville et de bourg par la réhabilitation des logements vacants, le renforcement des services/équipements, la qualité des espaces publics.



Répondre aux enjeux environnementaux et amorcer la transition écologique

- Maîtriser la consommation des terres agricoles liée au développement urbain afin de préserver les espaces de production alimentaire ;
- Poursuivre la protection et la mise en valeur des grandes entités naturelles et paysagères nécessaires à la biodiversité et supports d'activités de loisirs ;
- Viser un urbanisme intégrant plus fortement les enjeux environnementaux (maîtrise de l'artificialisation du sol, perméabilité des espaces de stationnement ...).



Organiser des mobilités moins pénalisantes pour l'environnement

- Développer les transports collectifs et améliorer l'intermodalité en particulier autour des gares du territoire ;
- Améliorer et sécuriser les déplacements doux, par exemple en réservant des emprises foncières pour renforcer les voies cyclables et piétonnes.



Garantir les conditions d'un dynamisme économique

- Renforcer l'offre commerciale de proximité dans les centres et plus particulièrement à Autun, ville cœur du territoire ;
- Organiser les espaces d'accueil des activités économiques de production ;
- Encourager la qualité des zones d'activités.